REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET du

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1962 Nº 165 /PR/VP/CAB

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la loi Nº 60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU Le décret Nº 381/PCM du 29 Décembre 1960 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

VU Le décret Nº 111/PR/CAB du 15 Avril 1961 fixant les Attributions des Membres du Gouvernement ;

VU La loi Nº 56-16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU Les nécessités du Service ;

Sur proposition du Vice-Président de la République, Chargé du Développement et du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er : Monsieur DAGNON Barthélemy Ingénieur des Travaux Statistiques est nommé Directeur par intérim du Service des Enquêtes et Etudes Statistiques en remplacement de Monsieur GILLOT Pierre en instance de départ en congé.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet à compter de sa signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

PORTO-NOVO, le 3 AVRIL 1962.

Le Président de la République

H. MAGA

Par le Président de la République le Vice-Président de la République Chargé du Développement et du Plan

S.M. APITHY

AMPLIATIONS :

PR	5
S.G.G.	4
Tous Ministres.	13
Vice-Présidence	5
Dion.Statistique	4
MFB-SOLD.DIRECT. BUDGET - CF..	6
Trésor	1
JORD	1
Intéressé	1